OCOM M222.03 – IDENTIFIER LES PARTIES DE LA BOUSSOLE

1. **Rendement** : Identifier les parties de la boussole

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) une boussole;

      (2) de la supervision; et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit :

   a. identifier les parties de la boussole; et

   b. régler une déclinaison prédéterminée.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les principes du mécanisme d'une boussole.	Exposé interactif	5 min	A2-036 (p. 5-29 et 5-30)
PE2	Identifier et décrire les parties d'une boussole, y compris : a. le viseur; b. le boîtier de la boussole; c. le miroir de visée; d. la ligne de visée; e. le point lumineux de direction; f. le cadran de la boussole; g. la graduation; h. la flèche d'orientation; i. l'équerre de 1:25 000; j. le plateau de la boussole; k. l'échelle de déclinaison; l. les lignes de méridien de la boussole; m. l'aiguille magnétique; n. les points lumineux d'orientation; o. le point lumineux; p. l'équerre de 1:50 000; q. le cordon de sécurité ou cordon;	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 66 et 67)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	r. le dispositif de blocage réglable; s. le tournevis; et t. la vis de réglage de déclinaison.			
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le réglage de la déclinaison, y compris : a. définir la déclinaison; et b. régler la déclinaison sur une boussole.	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 67 et 68)

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Démonstration et exécution :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification** :

   a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter la matière de base, d'initier les cadets à la boussole et de stimuler leur intérêt.

   b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la navigation sous supervision.

7. **Documents de référence** :

   a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad (2003). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

   b. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et

   b. Une boussole.

9. **Matériel d'apprentissage** : Une boussole.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.